Enquête relative à l'échange de données sur la propriété intellectuelle

Response ID:190 Data

2. Page d'identification

1. Veuillez saisir le code selon la norme ST.3 de l'État membre ou de l'organisation intergouvernementale que vous représentez.

BI - Burundi

2. Veuillez saisir le nom de l'office ou de l'organisation que vous représentez. Par exemple, le Bureau international de l'OMPI.
Si le nom de votre organisation est le même que le nom de votre code selon la norme ST.3, vous pouvez mettre "s. o.".

Département de la Propriété Industrielle du Burundi

3. Types de données de propriété intellectuelle échangées

5. Votre office fournit-il ou collecte-t-il des données de propriété intellectuelle?

Oui, il fournit et collecte

6. Dans quel contexte s'effectue l'échange de données de propriété intellectuelle?

Accords multilatéraux
Téléchargement ou transfert direct de données en masse

4. Types de données de propriété intellectuelle échangées

7. Sélectionnez les domaines de propriété intellectuelle pour lesquels votre office fournit ou collecte des données.

	Fournit	Collecte	Fournit et collecte	Sans objet
Brevets			X	
Marques			X	
Dessins et modèles industriels			X	
Indications géographiques				X

Autre (veuillez préciser):

8. Quels types de données de propriété intellectuelle votre office fournit-il ou collecte-t-il?

Brevets

	Fournit	Collecte	Fournit et collecte	Sans objet
Données bibliographiques (y compris les informations relatives au classement)			X	
Données de publication en texte intégral (y compris la description et les revendications)		X		
Données de publication en image intégrale (y compris les données bibliographiques, l'abrégé, la description et les revendications)			X	
Dessins (images 2D, modèles 3D ou images 3D)			X	
Informations relatives aux citations issues de la recherche ou de l'examen				X
Données sur la situation juridique			X	
Données relatives aux listages des séquences			X	
Décision de l'office			X	
Rapports d'examen ou rapport de recherche				X
Données statistiques (données sur la valeur ajoutée)			X	

Autre (veuillez préciser):

Marques

	Retour	Collecte	Fournit et collecte	Sans objet
Données bibliographiques (y compris les informations relatives au classement)			X	
Données de publication en texte intégral				X
Représentation des marques (images 2D, modèles 3D, images 3D, fichiers audio ou vidéo)			X	
Données sur la situation juridique			X	
Rapports d'examen ou rapports de recherche			X	
Décision de l'office			X	
Données statistiques (données sur la valeur ajoutée)			X	

Autre (veuillez préciser):

Dessins et modèles industriels

	Retour	Collecte	Fournit et collecte	Sans objet
Données bibliographiques (y compris les informations relatives au classement)			X	
Données de publication en texte intégral				X
Représentation des dessins et modèles industriels (images 2D, modèles 3D, images 3D, fichiers audio ou vidéo)			X	
Données sur la situation juridique			X	
Rapports d'examen ou rapports de recherche			X	
Décision de l'office			X	
Données statistiques (données sur la valeur ajoutée)			X	

Autre (veuillez préciser):

Indications géographiques

	Retour	Collecte	Fournit et collecte	Sans objet
Données bibliographiques (y compris les informations relatives au classement)				X
Données de publication en texte intégral				X
Représentation des indications géographiques (étiquettes ou images)				X
Données sur la situation juridique			X	
Décision de l'office				X
Données statistiques (données sur la valeur ajoutée)				X

Autre (veuillez préciser):

5. Types de données de propriété intellectuelle échangées

9. Quels types de formats de fichiers sont utilisés lorsque votre office fournit ou collecte des données de propriété intellectuelle?

Format des documents et des archives

XML
PDF
DOC

Images 2D

JPEG

Audio, vidéo et multimédia

MPG

Modèles 3D et images 3D

STEP

6. Types de données de propriété intellectuelle échangées

10. Veuillez indiquer le format de données relatif aux normes de l'OMPI utilisé par votre office pour la fourniture ou la collecte de données de propriété intellectuelle

Norme ST.96 de l'OMPI : Recommandation relative à l'utilisation du XML dans le traitement de l'information en matière de propriété intellectuelle

Marques

Norme ST.97 de l'OMPI : Recommandation relative au traitement des données de propriété intellectuelle au format JSON

Sans objet

Autres normes de l'OMPI

Sans objet

7. Motif de la collecte des données de propriété intellectuelle

11. Pourquoi votre office collecte-t-il des données de propriété intellectuelle auprès d'autres offices?

Pour une utilisation interne

À des fins d'examen (par exemple, recherches sur l'état de la technique, examen)
Rapports et analyses internes

Pour diffusion publique

Sans objet

Pour distribution externe

Sans objet

8. Méthodes ou moyens de fourniture des données de propriété intellectuelle

12. Quelles méthodes ou quels moyens votre office utilise-t-il actuellement pour fournir des données de propriété intellectuelle?

Téléchargement de documents individuels depuis le site Web de l'office

9. Difficultés rencontrées

13. Quelles sont les difficultés auxquelles votre office est confronté en matière de fourniture de données de propriété intellectuelle à d'autres offices?

Difficultés techniques et organisationnelles

Les données de propriété intellectuelle sont numérisées, mais leur qualité est médiocre et elles doivent d'abord être corrigées

Difficultés juridiques et politiques

Les données de propriété intellectuelle doivent être partagées dans le respect des exigences applicables en matière de protection des données personnelles

Difficultés financières

Sans objet

14. Quelles sont les difficultés auxquelles votre office est confronté en matière decollecte de données de propriété intellectuelle auprès d'autres offices?

Difficultés techniques et organisationnelles

Utilisation d'un format de données de propriété intellectuelle non standard, incompatible ou inconnu
Manque d'experts issus des offices partenaires pour fournir un appui aux activités
Manque de ressources informatiques des offices partenaires (bases de données, outils, stockage, etc.)

Difficultés juridiques et politiques

Les données de propriété intellectuelle ne respectent pas les exigences applicables en matière de protection des données personnelles
Les données de propriété intellectuelle sont partagées à condition d'être utilisées à des fins légitimes

Difficultés financières

Sans objet

10. Solutions proposées

15. Parmi les solutions proposées ci-dessous, lesquelles pourraient aider votre office à surmonter les difficultés mentionnées plus haut?

Créer un portail destiné à améliorer la communication entre les offices afin de partager les données d'expérience en matière d'échange de données de propriété intellectuelle
Mettre au point une plateforme mondiale de données qui servira de centre d'échange de données
Recueillir et partager les pratiques recommandées pour l'échange de données

11. Solutions proposées

. Quelles recommandations devraient être incluses dans la nouvelle norme de l'OMPI concernant la recommandation relative à l'échange et à l'utilisation des données de propriété intellectuelle

Recommandation technique

Recommandations juridiques et politiques concernant l'utilisation des données de propriété intellectuelle

Directives opérationnelles et procédurales

12. Cadre juridique et contractuel régissant l'échange de données

16. Votre office ou votre pays dispose-t-il de lois ou de réglementations nationales ou régionales régissant le transfert par votre office de données de propriété intellectuelle (y compris l'hébergement ou la redistribution) hors de votre ressort juridique?

Non

17. Votre office dispose-t-il d'accords écrits formels (tels que des contrats, des mémorandums d'accord, des mémorandums de coopération, des conditions générales d'utilisation ou des contrats de licence) régissant l'échange de données avec d'autres offices de propriété intellectuelle?

Non, échange ouvert sans accords formels

Si possible, veuillez fournir le ou les modèles de contrat bilatéral, de mémorandum d'accord, de mémorandum de coopération, de conditions générales d'utilisation ou de contrat de licence utilisés par votre office

18. Votre office dispose-t-il d'accords écrits formels régissant la fourniture de données à des tiers? *(par exemple : mémorandum d'accord, mémorandum de coopération, conditions générales d'utilisation, contrat, contrat de licence)*

Autre (veuillez préciser): Notre Office ne dispose pas d'accords formels écrits régissant la fourniture de données à des tiers

13. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

19. Comment votre office autorise-t-il actuellement l'utilisation et la diffusion des données de propriété intellectuelle échangées?

Sans objet

20. Comment votre office applique-t-il le principe de réciprocité dans le cadre des échanges de données de propriété intellectuelle avec d'autres offices de propriété intellectuelle?

Autre (veuillez préciser): Nos données sont fournies à l'OMPI

21. Quelle réorganisation de la politique de réciprocité votre office serait-il prêt à soutenir?

Échange sans droits de redistribution (veuillez fournir des précisions): C'est là ou on est garanti de la sécurité des données

22. Votre office serait-il favorable à une recommandation invitant les offices à mettre leurs données de propriété intellectuelle à la disposition du grand public et de tout tiers, gratuitement ou à un coût marginal?

Oui, notre office est favorable à la fourniture gratuite de données de propriété intellectuelle

14. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

Si votre office n'est pas favorable à la fourniture de données gratuitement ou à un coût marginal, quels sont les obstacles à la mise en œuvre d'une telle recommandation?

15. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

23. Dans quelle mesure votre office autorise-t-il l'utilisation interne des données de propriété intellectuelle lors de leur partage avec des offices partenaires?

Utilisation interne sans restriction; les offices partenaires peuvent utiliser ces données à toutes fins internes

16. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

Si cela est autorisé pour certaines applications ou utilisations, lesquelles des utilisations internes suivantes sont autorisées?

17. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

24. Votre office autorise-t-il les offices partenaires à fournir à des tiers les données de propriété intellectuelle qui leur sont transmises (y compris la fourniture de données en masse)?

Autorisé sous certaines conditions

18. Conditions de fourniture, d'utilisation et de diffusion de données de propriété intellectuelle

25. Dans quelles conditions la fourniture de ces données à des tiers serait-elle autorisée?

Lorsque le champ d'activité des tiers et le champ d'application des données ont été consignés dans un accord d'échange de données ou un mémorandum d'accord, ou ont été approuvés par écrit

Veuillez indiquer les raisons pour lesquelles votre office n'autorise pas la communication de ces données à des tiers

19. Qualité des données et correction des erreurs

26. Votre office dispose-t-il de mécanismes permettant de vérifier les données afin d'en garantir la qualité avant leur diffusion?

Non

Quelles méthodes utilisez-vous pour vérifier les données et garantir la qualité des données de propriété intellectuelle?

20. Qualité des données et correction des erreurs

27. Votre office accepterait-il que les offices partenaires utilisent leurs propres mécanismes de contrôle de la qualité pour détecter les erreurs dans vos données de propriété intellectuelle et vous les fournissent, afin que vous puissiez les corriger à la source?

Oui

28. Votre office autoriserait-il les offices partenaires à corriger les erreurs contenues dans vos données de propriété intellectuelle avant de les utiliser en interne, de les publier ou de les partager?

Entièrement autorisé : les offices partenaires peuvent apporter des corrections sans restriction et sans préavis

Veuillez préciser les corrections autorisées

Quel serait le délai pour effectuer ces corrections?

Votre office est-il en mesure d'apporter les corrections nécessaires, ou le déposant doit-il participer à cette procédure?

Comment ces corrections seront-elles suivies et gérées?

21. Qualité des données et correction des erreurs

29. Votre office met-il en œuvre des mécanismes de contrôle de la qualité pour les données collectées auprès d'autres offices?

Non

22. Fréquence des mises à jour

30. Quelle fréquence de mise à jour votre office est-il réellement en mesure de prendre en charge?

	En temps réel	Une fois par jour	Une fois par semaine	Une fois par mois	Une fois par trimestre	Une fois par an	Sans objet
Brevets							X
Marques	X						
Dessins et modèles industriels							X
Indications géographiques							X

Autre (veuillez préciser):

31. Veuillez fournir toute information ou commentaire supplémentaire.